

CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ

Cher étudiant, chère étudiante,

Vous venez de prendre un premier rendez-vous avec le service de soutien psychologique de HEC Montréal. Une démarche en soutien psychologique comprend différentes particularités que nous tenons à vous partager afin que vous puissiez vous fixer des attentes réalistes et que votre expérience soit satisfaisante. Nous vous encourageons à bien lire le présent document, à l'imprimer, et à l'apporter lors de votre premier rendez-vous. Nous vous présentons ci-dessous les informations que nous jugeons utiles de connaître et nous vous invitons, lors du premier rendez-vous, à poser toute question non répondue avant d'apposer votre signature.

NOS SERVICES

Le service de soutien psychologique de HEC Montréal est composé de psychologues et de stagiaires en psychologie. Nous offrons des services d'évaluation psychologique, de référence et de consultation de courte durée. Veuillez noter que nous n'offrons pas d'évaluation psychologique dans le but d'émettre une attestation d'inaptitude à poursuivre ses études ou à assister à un examen. Si tel est votre besoin, nous vous recommandons de consulter votre médecin de famille ou un médecin en clinique d'urgence.

Le premier rendez-vous avec le psychologue a pour but d'évaluer votre situation ainsi que vos attentes et de cerner le type d'aide dont vous avez besoin; une certaine aide peut être apportée dès cette première rencontre. Selon le cas, le psychologue pourra vous offrir des services individuels à court terme de l'ordre d'un maximum de quatre séances, vous proposer une intervention de groupe offerte à HEC Montréal ou vous diriger vers une ressource externe appropriée.

Lors de votre inscription à un premier rendez-vous, il se peut que vous soyez dirigé vers un stagiaire en psychologie. Veuillez noter que ce dernier discutera avec vous des modalités entourant la possibilité que vos rencontres soient enregistrées pour des fins de formation. Vous serez libre d'accepter ou non cette proposition. Il est entendu que toute utilisation éventuelle de ce matériel sera faite en respectant les règles de confidentialité recommandées par l'Ordre des Psychologues du Québec.

COÛT DES SERVICES DE PSYCHOLOGIE

Les services offerts par les psychologues de HEC Montréal sont gratuits. L'utilisation de certaines ressources professionnelles externes implique un déboursé de la part de l'étudiant qui peut être remboursé en partie par une assurance collective.

PONCTUALITÉ ET AUTRES MODALITÉS

Les séances avec le psychologue sont habituellement d'une durée de 50 minutes. Il est important d'être ponctuel et la séance devra prendre fin à l'heure prévue même si vous vous présentez en retard.

- Si vous prévoyez être en retard, veuillez nous aviser en composant le 514 340-6166 ou en écrivant à sae.psychologie@hec.ca.
- Si vous devez annuler votre rendez-vous initial, il est important de le faire le plus tôt possible en utilisant l'hyperlien transmis dans votre courriel de confirmation afin de permettre à des étudiants en attente de service d'être rencontrés dans les meilleurs

délais. Pour les annulations de rendez-vous ultérieurs, envoyez un courriel à votre psychologue ou à sae.psychologie@hec.ca.

Enfin, les psychologues de HEC Montréal pourront limiter l'accès aux services à un étudiant peu assidu.

SECRET PROFESSIONNEL ET LIMITES

Les services de soutien psychologique sont confidentiels. S'il s'avérait utile ou nécessaire de transmettre de l'information personnelle, seule une autorisation écrite de votre part nous permettra de le faire. Par contre, il existe des circonstances qui permettent de déroger à l'obligation du psychologue de garder le secret professionnel et d'autres qui obligent à y déroger, notamment :

- 1- *le psychologue peut communiquer un renseignement protégé par le secret professionnel, en vue de prévenir un acte de violence, dont un suicide, lorsqu'il a un motif raisonnable de croire qu'un danger imminent de mort ou blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiables.*
- 2- *le psychologue qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis est tenu de le signaler sans délai à la Direction de la protection de la jeunesse.*

En ce qui a trait aux dossiers psychologiques des étudiants, ceux-ci sont gardés sous clé dans nos locaux. Ces dossiers sont sous la garde de la Direction des Services aux étudiants et seuls la direction et les psychologues du service de soutien psychologique y ont accès. Les psychologues de HEC Montréal ont accès aux dossiers académiques et administratifs des étudiants (base de données People Soft) et s'y réfèrent au besoin pour avoir accès aux coordonnées des étudiants et/ou pour avoir de l'information sur leur cheminement académique. Les psychologues, stagiaires en psychologie et les conseillères aux étudiants en situation de handicap de HEC peuvent discuter entre eux des situations des étudiants qui les consultent afin de répondre au mieux à leurs besoins.

ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

En terminant, les psychologues de HEC Montréal s'engagent auprès des étudiants à leur offrir des services professionnels qui respectent leur code de déontologie.

Par la présente, j'atteste avoir pris connaissance des modalités ci-dessus.

Nom de l'étudiant(e)

Matricule HEC

Signature de l'étudiant(e)

Date

Signature du témoin